



Extrait du registre des délibérations du Conseil communautaire

n° 130- 2020

L'an deux mil VINGT, le HUIT du mois d'OCTOBRE, le Conseil Communautaire du Massif du Sancy dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à Chastreix sous la Présidence de Monsieur GAY Lionel

XXXXXXXXXX

ÉTAIENT PRESENTS :

Besse	Mesdames TARTIERE Catherine, DECHAMBRE Brigitte, Messieurs GAY Lionel, PERRON Jacques, MARLET Pierre
Chambon/Lac	Monsieur LABASSE Emmanuel
Chastreix	Monsieur BABUT Michel
Compains	Monsieur VALETTE Henri
Egliseneuve d'Entraigues	Monsieur CARDENOUX Didier
Espinchal	Monsieur CHANIER Jean-Luc
La Bourboule	Mesdames EYRAGNE Violette, DEVELAY-MICHELIN Brigitte, Messieurs CONSTANTIN François, BATTUT Romain, DANJOUX Hugues, EYRAGNE Jean-Marc
La Godivelle	Madame MANSANA Jocelyne
Le Mont-Dore	Mesdames MABRU Michelle, SAVOLDELLI Florence, MONESTIER Séverine, Monsieur DUBOURG Sébastien
Le Vernet Ste Marguerite	Monsieur DABERT Laurent
Montgreleix	Monsieur MAGE Jean
Murat le Quaire	Monsieur PEYRARD Nicolas
Murol	Messieurs GOUTTEBEL Sébastien, DUMONTEL Roger
Picherande	Monsieur ECHAVIDRE Frédéric
Saint Diery	Monsieur CHASSARD Frédéric
St Genes Champespe	Monsieur PERRON Roland
Saint Nectaire	Madame LEFEUVRE Marion, Monsieur BELLONTE Alphonse
St Pierre Colamine	Monsieur CLECH Michel
St Victor la Rivière	Monsieur GORY François
Valbeleix	Madame LANCELLE Elsa

XXXXXXXXXX

Secrétaire de séance : Monsieur Michel BABUT

Nombre de Conseillers : En exercice : 35 - Présents : 34 Votants : 34

Absents/Excusés : Messieurs Jean-François CASSIER et Patrice DECARRE

Délégués suppléants assistant au conseil : Michel BOISSARD, Bernard BOUYON, Alain CHAUVET, Philippe VALLON

Le quorum étant atteint, le conseil peut délibérer.

XXXXXXXXXX

OBJET : Programme « Les territoires ruraux s'engagent pour la mobilité durable » et Manifestation d'intérêt

VU le Code Général des Collectivités Territoriales ;

VU les statuts de la Communauté de Communes du MASSIF DU SANCY ;

VU le compte rendu du Bureau en réuni le 22 septembre 2020

Monsieur le Président informe l'Assemblée que la Communauté de Communes du MASSIF DU SANCY a été contactée par Unis Cités Auvergne Rhône Alpes en partenariat avec l'Association des Maires Ruraux du Puy-de-Dôme qui accompagne les organisations et les collectivités dans leur processus de transformation de la mobilité. Plus précisément, leur programme propose de développer la logistique et la mobilité économe en énergies fossiles. Le territoire du Massif du Sancy a été choisi pour être expérimental dans cette démarche pour sa spécificité territoriale, son développement touristique important et ses différents bassins de vie.

Monsieur le Président précise qu'un(e) Chargé(e) de mission doit être recruté(e) par Unis Cités ainsi que huit jeunes en Service Civique pour travailler sur ce projet, et un Comité de Pilotage sera mis en place auquel seront associés les Elus de la Communauté de Communes du MASSIF DU SANCY, le groupe de travail mobilité départemental, l'Office de Tourisme Communautaire, le Parc Naturel Régional des Volcans d'Auvergne, la SNCF...

Monsieur le Président propose aux membres présents que la Communauté de Communes du MASSIF DU SANCY réponde à cette sollicitation d'expérimentation, et manifeste son intérêt à ce programme d'engagement pour la mobilité durable.

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire, à l'unanimité,

- ❖ APPROUVE le programme « Les territoires ruraux s'engagent pour la mobilité durable » tel que présenté ;
- ❖ MANIFESTE son intérêt à être territoire d'expérimentation ;
- ❖ MANDATE son Président pour en assurer la bonne exécution.

Ainsi fait et délibéré,
Les Jour, Mois, An que sus dit
Au registre sont les signatures
Pour copie conforme
Le Président,
Lionel GAY

